



## renouvellement titre séjour de 10ans

Par **hassan92**, le 13/11/2012 à 13:19

bonjour

ma mère (marocaine) s'est fait régularisée au fort de france(martinique) par le biais de son fils(français)il y'a presque 10ans, mais elle a quitté fort de france depuis 2002 je crois et est venue s'installer en france dans les hauts de seine à rueil malmaison chez sa fille, elle n'a demandé ni changer d'adresse, ni demander comment venir ou quels sont les droits pour venir en france, croyant que Metropolitains c'est comme DomTom puisque c'est français.. Or maintenant son titre de séjour de 10ans arrive à échéance en avril 2013, quand je me suis déplacé en préfecture (hauts de seine)pour demander un formulaire de renouvellement, ils ont constaté que c'est une carte de fort de france, et que : elle doit retourner en martinique demander au consulat de france làbas un visa d'installation, et passer par l'office d'immigration..etc vous connaissez la suite..

mais le problème c'est qu'il reste que 5mois pour expirer sa carte, et le plus important c'est que son fils a déménagé en france il y'a 4ans pour s'installer dans les hauts de seine..

A SAVOIR, c'est une dame agée, très malade, elle suit des traitements ici, s'est fait opérée le genou droit(arthrose) et il aura une 2ème opération le mois de février pour le genou gauche, et peut être une autre opération pour sa vessie, pour incontinence..

ET en plus elle ne peut retourner vivre au maroc puisque y'a personne, nous ses enfants on vit ici, d'autres enfants au maroc mais n'ont pas les moyens pour subvenir à ses soins.. c'est très compliqué pour nous, on ne sait pas quoi faire, et merci pour votre aide..

Par **zahra 1**, le 01/12/2012 à 11:24

je ne comprend pas pk personne ne ta repondu !!!!